

LES OUTILS:



Veiller à porter des équipements de protection adaptés.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

Masse volumique mise en œuvre	110 kg / m ³			
Granulométrie représentative	Φ 4 mm	Φ 2,00 mm	Φ 1,00 mm	Φ 0,50 mm
	3%	48%	40%	7%
Taux fibres et poussières	< 2			
Taux d'humidité	< 15 %			

CHÈNEVOTTE CONDITIONNEMENT SACS:

Sac (kg)	Nb de sacs/palette	Poids/palette (kg)
18	24	432
20	21	420



FICHE TECHNIQUE
ET DOCUMENTATION
BIOFIB CHÈNEVOTTE



biofib chènevotte



GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

ISOLATION RÉPARTIE

VOTRE MAISON EST ELLE TROP CHAUDE L'ÉTÉ ?

Concevoir une enveloppe performante et durable dès la construction permet d'assurer le confort des occupants tout en limitant les besoins énergétiques du bâtiment.



L'isolation répartie en **béton de chanvre** associe, au sein d'une même paroi, les fonctions d'**isolation thermique**, de **correction hygrométrique** et de **confort d'été**.

Grâce à sa capacité à **limiter** les **ponts thermiques** et à **réguler** naturellement les **échanges d'humidité**, cette solution contribue à la performance globale de l'ouvrage tout en offrant un cadre de vie sain et confortable. Elle constitue une **réponse adaptée** aux exigences actuelles de construction **bas carbone** et de **sobriété énergétique**.

ÇA
CHANVRE
TOUT!

1. PRÉPARATION :

Le béton de chanvre peut être mis en œuvre en remplissage de paroi dont la structure est une ossature porteuse.

1 Dans tous les cas, les parois en béton de chanvre doivent être recouvertes d'une protection contre l'eau liquide sur la face extérieure.

Dans le cas d'une ossature, celle-ci peut être «noyée» ou apparente sur une face (type pan de bois).

Il est nécessaire de respecter les épaisseurs d'enrobage.

En l'absence de justification particulière, la hauteur entre le sol fini extérieur et le bas du béton de chanvre doit être supérieure ou égale à 20 cm.



2. MISE EN ŒUVRE :

2 MANIÈRES DE METTRE EN ŒUVRE LE **BÉTON DE CHANVRE** :

2 Mise en œuvre manuelle contre un support : l'épaisseur du **béton de chanvre** est de **minimum 12 cm**. La mise en œuvre se fait **entre le support** (fond de coffrage) et **la banche**, par versement et par **couches de 20 cm maximum**.

3 La mise en œuvre par **projection mécanique** doit se faire **contre un support** (fond de coffrage) **du bas vers le haut**, sur toute sa largeur et jusqu'à obtenir l'épaisseur souhaitée.

Les **dosages** de **Biofib chènevotte**, de chaux et d'eau doivent être **conforme** aux **prescriptions du fabricant de liant**.

3. FINITION :

Vérifier le séchage du béton de chanvre avant toute finition.

Différents **revêtements intérieurs** et **extérieurs** sont envisageables.

Côté extérieur, il est possible de mettre en œuvre des enduits (à base de chaux, chaux/sable...etc) ou un bardage rapporté ventilé.

4 Côté intérieur, enduire le béton de chanvre. Une accroche peut être nécessaire et réalisée par un lait de chaux ou gobelets.

Le revêtement intérieur peut également être réalisé par un ouvrage en plaque de plâtre

Dans tous les cas, au moins une des faces de l'ouvrage doit être laissée avec un revêtement perméable à la vapeur d'eau.

INFOS TECHNIQUES :

Le document des **Règles Professionnelles d'exécution** de **parois verticales** (murs, cloisons et doublages) en **béton de chanvre** (version 2024) est la référence. Il convient donc de **se reporter à ce document**.

Les **couples chaux/chanvre** doivent être **validés** par **Construire en Chanvre**. Il est possible de les retrouver sur le site internet de l'association.